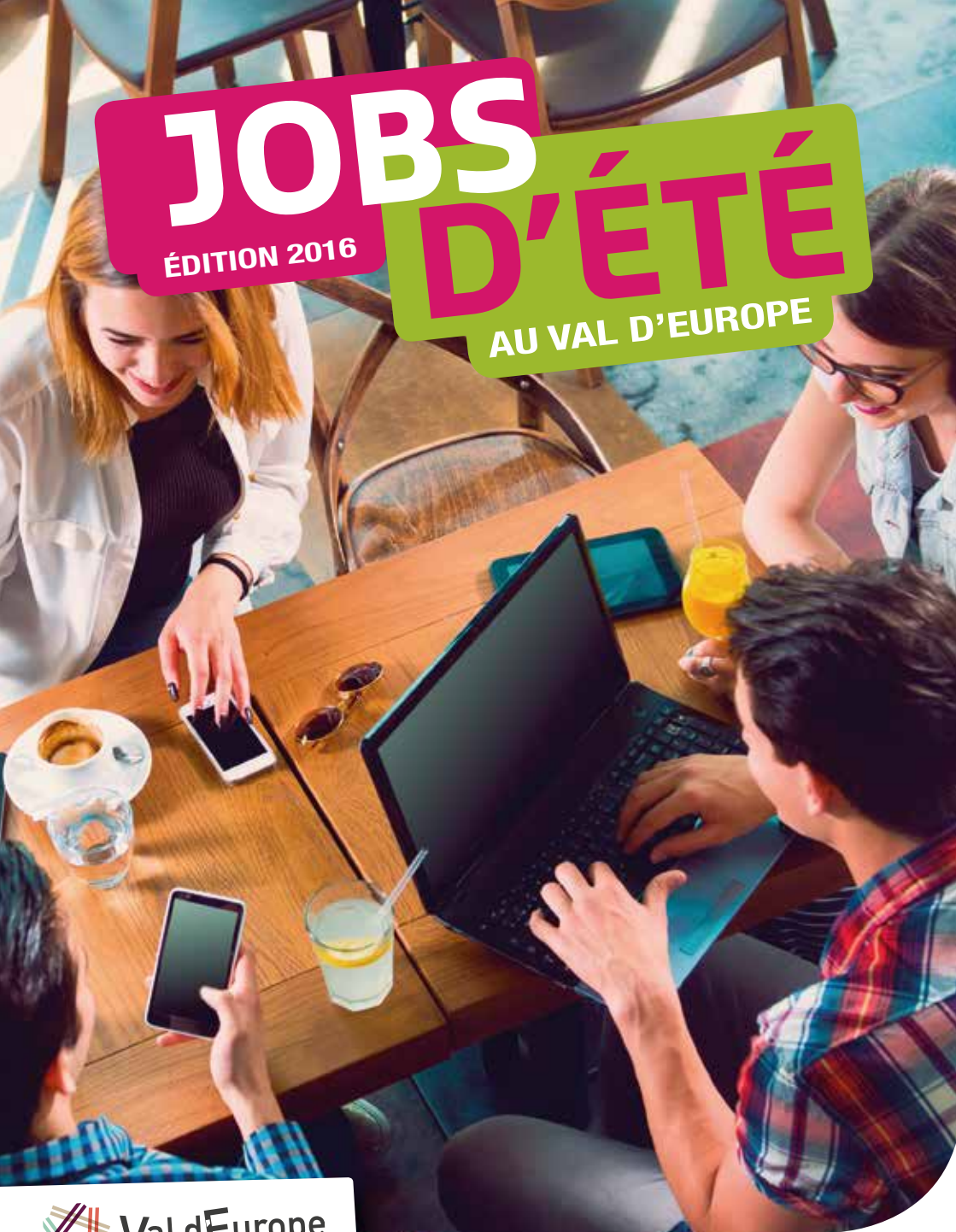


JOBS

ÉDITION 2016

D'ÉTÉ

AU VAL D'EUROPE



Val d'Europe
agglomération

www.valdeuropeagglo.fr

AU SOMMAIRE

I/ Les techniques de recherche d'emploi

p. 3

A/ Le CV

B/ La lettre de motivation

C/ L'entretien

II/ La législation du travail

p. 6

A/ Durée légale du travail

B/ Les différents contrats de travail

C/ Le bulletin de salaire

D/ Les congés payés

E/ La protection sociale

F/ La déclaration des sommes perçues

G/ Synthèse

III/ Les bonnes adresses

p. 10

A/ Les lieux ressources

1 / Ouverts à tous

2 / Pour les étudiants uniquement

B/ Quelques pistes

1 / Hôtellerie-restauration

2 / La cueillette et les vendanges

3 / Les revues

4 / Dans les bureaux

5 / L'accueil, le tourisme et les loisirs

6 / La vente et la grande distribution

7 / Les jobs au téléphone

8 / La presse

9 / Le gardiennage

10 / L'encadrement scolaire et les cours de soutien

11 / Les services à la personne

12 / Le transport

IV/ Zoom sur les métiers de l'animation pendant les vacances

p. 22

A/ Les diplômés pour exercer de façon occasionnelle

1 / Le BAFA

2 / Le BAFD

3 / Le BASE

B/ Après obtention du BAFA, du BAFD ou du BASE, où postuler ?

V / Zoom sur les jobs d'été dans l'Union européenne

p. 27

A/ Quel job à l'étranger ?

B/ Votre CV

C/ Comment et où postuler ?

D/ Des sites à visiter

VI / Quelques sites Internet à visiter

p. 29

LES TECHNIQUES DE RECHERCHE D'EMPLOI



Découvrez le pôle orientation-formation-emploi :
documentation, outils informatiques...
Médiathèque du Val d'Europe
Tél. : 01 60 43 66 28 - mediatheques.valeurope-san.fr

A/ Le Curriculum Vitae

Le CV forme un tout et il est difficile de le découper en tranches. Toutefois, chaque rubrique obéit à sa propre logique. Que ce soit sur le fond ou sur la forme, les trois adjectifs essentiels qui doivent qualifier votre CV : complet, précis et clair.

1. Un état civil clair et complet

Nom, prénom, adresse, n° de téléphone fixe et portable, adresse e-mail, âge, situation familiale.

2. Mettez en valeur votre expérience professionnelle

(ou à défaut, mentionnez vos stages en entreprise)

Les dates, la raison sociale de l'entreprise, la ville, le département, votre fonction et vos missions.

3. La formation

Les dates, l'intitulé de la formation ou le diplôme obtenu, l'établissement, la ville, le département.

4. Les langues

Indiquez la ou les langues étudiée(s) et précisez le niveau de maîtrise (notions scolaires, bon niveau, bilingue...). Si vous avez fait des voyages linguistiques, précisez-les dans cette rubrique (date, lieu, durée).

5. Les connaissances informatiques

Soyez précis, énumérez les logiciels, les langages informatiques, sans oublier Internet.

6. Divers

Cette rubrique est facultative. Vous pouvez y préciser vos activités extra-scolaires ou extra-professionnelles, vos passions. N'oubliez pas de mentionner votre permis de conduire ou tout autre moyen de locomotion.

Plus d'infos sur :

www.cvconseils.com

www.creeruncv.com

www.pole-emploi.fr / Candidat /

Comment préparer une lettre de motivation ?



Soignez la forme

- Pas plus d'une page
- CV clair et aéré
- Utilisez les puces, tirets et alinéas pour énumérer les différents éléments d'une même rubrique
- Mettez en gras les mots clés les plus significatifs pour le recruteur
- Attention à l'orthographe et à la ponctuation

B/ La lettre de motivation

Une lettre de motivation n'est pas un amas de paraphrases et encore moins un petit courrier d'accompagnement pour présenter son Curriculum Vitae.

1. Vos coordonnées

Placez-les en haut à gauche. Indiquez : nom, prénom, adresse (sans abréviations), numéros de téléphone fixe et portable, adresse e-mail.

2. Les coordonnées du destinataire

Placez-les à droite, légèrement décalées vers le bas par rapport à vos propres coordonnées. Adressez votre lettre si possible à une personne en particulier.

3. La date

Elle se place à droite, sous l'adresse du destinataire. Ecrivez-la en toutes lettres.

4. L'objet de la lettre

Si vous répondez à une annonce, indiquez la référence de l'offre d'emploi. Si vous faites une candidature spontanée, précisez pour quelle fonction vous postulez.

5. Le corps de la lettre

Il doit être centré sur la page, faites attention à laisser une marge suffisante à gauche comme à droite. Tâchez d'être percutant, ne faites pas un « roman » (3 ou 4 paragraphes au maximum).

- Précisez votre intérêt pour l'entreprise ou le secteur d'activité.
- Présentez-vous : compétences, points forts, motivations. Précisez vos dates de disponibilités.
- Anticipez la suite : demandez un rendez-vous, introduisez votre CV, annoncez un futur appel téléphonique (1 semaine plus tard).

6. La formule de politesse

La plus couramment utilisée est « veuillez agréer, Madame, Monsieur (Monsieur X si vous avez mis son nom en tête de lettre), l'expression de mes salutations distinguées ».

7. La signature

Elle se place en bas à droite.

8. Les mentions complémentaires

Elles se placent tout en bas à gauche. Il peut s'agir de pièces jointes (votre CV, ...), ou d'un post-scriptum (mentionnez un futur appel téléphonique, un détail que vous avez oublié de préciser dans le corps du texte).



La encore, soignez la forme

- Votre lettre doit toujours être écrite à la main si c'est précisé dans l'annonce
- Pas plus d'une page
- Lettre claire et aérée
- Faites très attention à l'orthographe et à la ponctuation, elles peuvent jouer un rôle très important pour votre candidature



C/ L'entretien

Il faut bien être conscient du fait qu'un entretien ne s'improvise pas, vous devez avoir une motivation réelle vis-à-vis de l'entreprise dans laquelle vous postulez, et donc préparer cette entrevue. Il n'y a pas de « règles d'or du bon entretien », chacun a sa personnalité et son parcours qui lui est propre. Cependant, il y a certaines choses à éviter.

1. Attention à l'apparence physique

Coiffure, ongles propres, pas de taches sur vos vêtements, chaussures cirées, ayez une tenue vestimentaire adaptée au secteur dans lequel vous postulez (pas un tailleur trop strict si vous postulez dans une boutique sportswear, etc...), Mesdemoiselles, un peu de maquillage est très joli, mais restez modérées !

2. Attention à la gestuelle, aux petits tics

Vous serez très certainement tendu, mais il est bon d'éviter de tapoter la table avec votre crayon pendant l'entretien, de garder les bras croisés, de baisser le regard sans cesse ; tenez-vous bien sur votre chaise, donnez une poignée de main ferme sans trop d'excès. Pour vous mettre à l'aise, prenez le temps d'enlever votre manteau, de visualiser les lieux, de sortir quelques affaires (CV, bloc-notes, stylo...).

3. Attention à la communication verbale

On ne parle pas à un recruteur comme on parle à un copain. Écoutez votre interlocuteur sans lui couper la parole, évitez les tics verbaux qui reviennent souvent dans vos phrases comme « vous voyez, si vous voulez, on dira que... »

4. Attention au savoir-vivre, à la politesse

Éteignez votre portable avant l'entretien, ne mâchez pas de chewing-gum, évitez les remarques qui ne seraient pas pertinentes (vous avez un joli bureau, votre assistante est jolie,...), enfin, pensez à saluer les personnes que vous croisez dans les couloirs et dans l'ascenseur. Et le plus important, soyez souriant !

5. Ce qu'il faut bannir avant l'entretien d'embauche

- les cigarettes : inutile de fumer cigarette sur cigarette, d'une part parce que vous ne donneriez pas une image très avantageuse de vous, et d'autre part, pour éviter d'avoir une haleine de tabac froid qui serait très désagréable pour votre interlocuteur, surtout s'il est non fumeur.
- passez une bonne nuit de sommeil : évitez de faire une courte nuit ou une nuit blanche la veille, vous n'auriez pas les idées bien claires pour votre entretien, et l'aspect « valises » sous les yeux dénote une certaine négligence alors que vous saviez que vous aviez l'entrevue le lendemain.

LA LÉGISLATION DU TRAVAIL

Même pour un job, la législation est précise.

Vous avez décroché un job, le plus souvent au SMIC, vous bénéficiez des mêmes droits individuels que les autres salariés de l'entreprise au niveau :

- de la durée du travail
- des jours fériés
- du transport
- de la restauration

Dans tous les cas, vous signez un contrat de travail qui stipule vos droits et vos devoirs, il doit vous être transmis au plus tard dans les deux jours qui suivent votre embauche.

L'employeur doit vous déclarer à l'URSSAF et vous remettre une fiche de paie.

Si ces obligations légales ne sont pas respectées : il s'agit de travail « au noir ».

L'employé qui accepte de travailler au noir doit savoir qu'il ne bénéficie d'aucune couverture sociale, qu'il n'a aucun droit aux allocations chômage, et qu'en cas d'accident du travail, il n'est pas protégé.

A/ Durée légale du travail

La Loi fixe la durée du temps de travail à **35 heures par semaine** pour toutes les entreprises.

Mais la convention collective applicable à l'entreprise ou à l'employeur peut fixer une durée collective de travail inférieure ou supérieure à la durée légale. Les heures travaillées au-delà de cette durée sont des heures supplémentaires.

Le salarié ne peut travailler plus de 10 heures par jour, plus de 48 heures par semaine et plus de 44 heures par semaine sur une période de 12 semaines consécutives. La durée de travail ne peut atteindre 6 heures consécutives sans que soit aménagée une pause de 20 minutes au moins. La journée de travail est aménagée de façon à ce que le salarié dispose d'un repos d'au moins 11 heures consécutives.

LES HEURES SUPPLÉMENTAIRES

L'employeur dispose librement d'une certaine quantité d'heures supplémentaires : 220 heures maximum par an et par salarié, son volume est fixé par convention ou accord collectif de branche étendu, ou par convention ou accord d'entreprise dit contingent « conventionnel ».

Une heure supplémentaire ouvre droit à une majoration de salaire au taux fixé par la convention ou l'accord d'entreprise. Ce taux est d'au moins 10 %.

Permanences de juristes pour vous renseigner sur le droit du travail du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 18h.

Point d'accès au droit - PAD

Maison des services publics du Val d'Europe

Chessy

Tél. : 01 78 71 40 96 / accesdroit@valeurope-san.fr





B/ Les différents contrats de travail

LE CDD

Comme son nom l'indique, le Contrat à Durée Déterminée est un contrat de travail établi pour une période non durable. Votre CDD ne peut excéder 18 mois.

Il doit comporter un certain nombre de mentions obligatoires : fonction, qualification, rémunération, termes du contrat, durée de la période d'essai, convention collective applicable, clause de renouvellement du contrat, nom et adresse de la caisse de retraite complémentaire...

Le plus souvent, les congés payés ne peuvent être pris par le salarié, et sont donc payés en fin de contrat.

LES EMPLOIS SAISONNIERS

Le contrat de travail saisonnier est un contrat à durée déterminée de 8 mois au maximum, qui doit être écrit et remis sous 48 heures après embauche.

Il indique obligatoirement le poste occupé par le saisonnier et le salaire, ainsi que les dates de début et fin de contrat.

Sauf cas particuliers, la période d'essai ne peut dépasser une durée égale à un jour par semaine travaillée (par exemple : au maximum 5 jours pour un contrat de 5 semaines).

L'employeur est tenu de remplir une déclaration préalable d'embauche à l'URSSAF dont une copie est remise au salarié.

La grande majorité des emplois saisonniers est rémunérée au SMIC horaire, avec remise obligatoire du bulletin de salaire.

Les moins de 17 ans perçoivent 80 % du SMIC, et les jeunes de 17 à 18 ans perçoivent 90 % du SMIC (voir tableau page 9).

Cet abattement peut être supprimé si la convention collective du secteur le précise.

A ce salaire doit s'ajouter l'indemnité de congés payés.

En revanche, l'indemnité de fin de contrat n'est pas due aux jeunes embauchés pour une période correspondant aux vacances scolaires ou universitaires.

A la fin du contrat, un certificat de travail doit être remis sur lequel doivent être mentionnés les caisses de retraite complémentaires et organismes de prévoyance dont le saisonnier dépendait durant son emploi.

Enfin, il est possible d'être reconnu « chômeur saisonnier », et donc de percevoir une indemnisation du Pôle Emploi.

C/ Le bulletin de salaire

Vous devez y trouver : le nom, l'adresse de l'employeur, le code APE de l'entreprise, l'organisme à qui il verse ses cotisations de sécurité sociale... Sa délivrance est obligatoire, et doit intervenir au moment du paiement du salaire.

Salaire brut = salaire + heures supplémentaires + primes + indemnités à caractère salarial

Salaire net = salaire brut – cotisations salariales (CSG, CRDS, cotisation aux caisses d'assurance maladie, de prévoyance, de retraites...)

D/ Les congés payés

Le salarié, travaillant à temps plein soit 35h/semaine, capitalise 2 jours ½ de congés par mois. Pendant ce congé, l'employeur rémunère le salarié.

Ils sont comptés en jours « ouvrables », c'est-à-dire tous les jours de la semaine, y compris le samedi, même non travaillé.

Il existe d'autres congés : accordés lors d'événements particuliers (naissance, déménagement...), congés sabbatiques, congés sans solde...

E/ La protection sociale

En tant que salarié, vous êtes rattaché au régime général de la Sécurité Sociale, et êtes affilié à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de votre lieu de résidence.

Des règles particulières d'ouverture de droits s'appliquent aux salariés dont c'est le premier emploi, aux salariés intérimaires, ou à ceux qui occupent un emploi à caractère saisonnier.

SITES À CONSULTER

www.service-public.fr

www.travail.gouv.fr

www.conventions-collectives.net



Allo Service public : 3939 (coût d'un appel local)



Si le travail ne vous plaît pas

Vous ne pouvez démissionner que pendant la période d'essai. Vous pouvez quitter votre emploi du jour au lendemain, et votre employeur peut également mettre fin au contrat sans justification pendant cette période. En revanche, il est impossible de démissionner en dehors de cette période (sauf faute grave de l'employeur). Vous pourriez être condamné à verser des dommages et intérêts à l'entreprise. La seule solution si vous souhaitez partir : négocier la rupture de votre contrat avec l'employeur.

PREMIER EMPLOI

Vous avez droit aux remboursements des soins des assurances maladie et maternité dès le début de votre activité salariée et pendant trois mois, puis pendant trois mois supplémentaires si vous justifiez avoir travaillé au moins 60 heures, ou avoir cotisé sur un salaire au moins égal à 60 fois le montant du SMIC horaire depuis le 1er jour de votre activité salariée.

EMPLOI SAISONNIER OU INTÉrimAIRE

Vous avez droit à l'ensemble des prestations si vous justifiez avoir travaillé au moins 800 heures pendant un an, ou avoir cotisé sur un salaire au moins égal à 2 030 fois le montant du SMIC horaire pendant un an.

Unité territoriale 77 de la DIRECCTE IDF

Antenne de Chessy

3 rue de la Galmy – CS 10582

77701 MARNE-LA-VALLÉE CEDEX

Tél. : 01 75 17 90 50

idf-ut.renchessy@direccte.gouv.fr

Accueil du public : 9h à 11h45 et de 13h30 à 16h

F/ La déclaration des sommes perçues

Elles sont à mentionner sur votre prochaine déclaration de revenus, ou celle de vos parents si vous êtes mineur ou rattaché fiscalement à leur foyer. Toutefois, si vous avez moins de 26 ans et êtes lycéen ou étudiant, vous pouvez bénéficier d'une exonération d'impôt sur le revenu dans la limite de trois Smic mensuels.

G/ Synthèse

Valeur du SMIC : 9,67 € brut/heure au 1^{er} janvier 2016.

Revalorisation annuelle du Smic sur www.travail-solidarite.gouv.fr

Age	Période	Durée maximale	Conditions particulières	Conditions légales
- de 14 ans	Vous n'avez pas le droit de travailler sauf dans les activités particulières suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - Entreprises de spectacle - Activités ambulantes et acrobatiques - Mannequinat - Publicité 			
De 14 ans à 16 ans	<ul style="list-style-type: none"> - Durée des vacances d'au moins 2 semaines - Ne travailler que la moitié du temps des vacances scolaires - Autorisation de travailler pendant les vacances scolaires qui comportent au moins 14 jours ouvrables. Ex : 15 jours de vacances = 7 jours de travail autorisé maxi 	<ul style="list-style-type: none"> - 8 h/ jour - 35 h/ semaine - Heures supp. sur autorisation de l'Inspection du Travail - 2 jours de repos consécutifs - Pas de travail entre 22h00 et 06h00 - Pause minimum : 30 min obligatoires au moins toutes les 4h ½ 	<ul style="list-style-type: none"> - Travaux légers - Travaux non dangereux - Interdiction de travailler à la confection, manutention ou commercialisation d'articles (journaux, objets, peintures,...) contraires aux bonnes mœurs - Interdiction de travailler dans un débit de boissons à consommer sur place 	<ul style="list-style-type: none"> - Votre représentant légal (père, mère, tuteur) doit donner son accord écrit - L'employeur doit faire une demande à l'Inspecteur du Travail - L'Inspecteur du Travail autorise ou non l'embauche - Visite médicale obligatoire avant l'embauche auprès d'un médecin du travail - Les - de 17 ans sont payés 80% du SMIC
De 16 ans à 18 ans	Pas de réglementation particulière	<ul style="list-style-type: none"> - 8 h/ jour - 35 h/ semaine - Heures supp. sur autorisation de l'Inspection du Travail - 2 jours de repos consécutifs - Pas de travail entre 22h00 et 06h00. - Pause minimum : 30 min obligatoires au moins toutes les 4h ½ 	<ul style="list-style-type: none"> - Interdiction de travailler à la confection, manutention ou commercialisation d'articles (journaux, objets, peintures,...) contraires aux bonnes mœurs - Interdiction de travailler dans un débit de boissons à consommer sur place 	<ul style="list-style-type: none"> - Votre représentant légal (père, mère, tuteur) doit donner son accord écrit - L'employeur doit faire une demande à l'Inspecteur du Travail - L'Inspecteur du Travail autorise ou non l'embauche - Les - de 17 ans sont payés 80% du SMIC - Les - de 18 ans sont payés 90 % du SMIC
Plus de 18 ans	Réglementation applicable aux salariés majeurs	<p>Durée légale : 35h/semaine dans la plupart des cas ; jusqu'à 48h/semaine dans certains secteurs (hôtellerie-restauration...) 10h/j au maximum 6 j sur 7 maximum, repos d'au moins 11 heures consécutives</p>	Réglementation applicable aux salariés majeurs	<ul style="list-style-type: none"> - SMIC : 9,67 € brut/heure au 1^{er} janvier 2016 - Signature du contrat de travail stipulant droits et devoirs

LES BONNES ADRESSES

A/ Les lieux ressources

1/ Ouverts à tous

LE RÉSEAU INFORMATION JEUNESSE

Chacune des structures mentionnées ci-dessous propose, par voie d'affichage, des offres d'emploi temporaires.

⊕ Info Jeune

Place des Colliberts
77185 LOGNES
Tél. : 01 60 05 69 32
infojeune@mairie-lognes.fr

⊕ Centre d'Information

Jeunesse CIJ 77

6 bis quai de la Courtille
77000 MELUN
Tél. : 01 64 39 60 70
contact@cij77.asso.fr
www.cij77.asso.fr

⊕ Bureau d'Information Jeunesse

40 boulevard des Sports
77700 BAILLY-ROMAINVILLIERS
Tél. : 01 60 42 42 69
bij@bailly-romainvilliers.fr

⊕ BIJ Meaux

12 boulevard Jean Rose
1^{er} étage
77100 MEAUX
Tél. : 01 83 69 01 93 / 94
bij@meaux.fr

⊕ Point Information

Jeunesse (PIJ)

7/9 rue Vacheresse
77400 LAGNY SUR MARNE
Tél. : 01 60 35 92 64
point-information-jeunesse@lagny-sur-marne.fr



De nombreux forums jobs d'été sont organisés de mars à avril, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre commune ou bien au Centre d'information jeunesse le plus proche.

Val d'Europe agglomération organise chaque année un forum emploi-formation proposant un stand jobs d'été.

Plus d'infos sur

www.valdeuropeagglo.fr
rubrique emploi



L'INTÉRIM

Manpower

Agence de Chelles

Tél. : 01 60 93 09 10

pascal.lemarignier@manpower.fr

Profils : agent de tri postal, travail sur machine, poste en équipe, préparateur de commande, ouvrier de restauration.

Véhicule indispensable.

Manpower

Agence de Lagny-sur-Marne

Tél. : 01 60 94 19 80

Profils : tertiaire, métiers de l'industrie, métiers de l'hôtellerie et de la restauration.

Proman

Agence de Pontault-Combault

Tél. : 01 60 29 66 78

www.proman-interim.com

Profils : logistique, tertiaire.

Supplay

Agence de Meaux

Tél. : 01 60 32 11 11

meaux@supplay.fr

Secteurs d'activités : industrie, bâtiment, transport, logistique et tertiaire.

Adecco

Agence de Villeparisis

Tél. : 01 60 93 75 00

adecco.b69@adecco.fr

Secteurs d'activités : industrie, logistique et bâtiment

Assistra Intérim

Agence de Champs-sur-Marne

Tél. : 01 60 33 07 07

Secteurs d'activités : logistique automobile, tertiaire, industrie



À noter

Ces agences recrutent régulièrement des saisonniers pour l'été mais cette liste non-exhaustive peut-être complétée via les pages jaunes.

LE RÉSEAU PUBLIC D'INSERTION DES JEUNES

Le RPIJ est un rapprochement, au plan local, des réseaux relevant des ministères de l'emploi et de la solidarité, de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, de la jeunesse et des sports, et, de l'agriculture et de la pêche.

L'objectif du RPIJ est de faciliter l'insertion sociale et professionnelle des jeunes en utilisant la complémentarité des compétences des différents acteurs, dans le respect de la spécificité de chacun des réseaux.

Dans un bassin de formation, le CIO joue un rôle d'interface pour créer un lien :

- entre le monde scolaire et le monde économique
- entre les établissements eux-mêmes
- entre l'élève, sa famille et l'établissement
- entre les usagers et leur insertion

Centre d'Information et d'Orientation (CIO)

16 avenue du Général Leclerc
77400 LAGNY SUR MARNE
Tél. : 01 64 30 05 63

Mission locale des Boucles de la Marne

Permanence à la Maison des services publics du Val d'Europe
sur rendez-vous au 01 78 71 40 95
7-9 rue Vacheresse
77400 LAGNY SUR MARNE
Tél. : 01 60 07 34 97
g.gonzalez@bdm-mlidf.org

Mission Générale d'Insertion de l'Éducation Nationale

1 allée du Château
77407 THORIGNY SUR MARNE
Tél. : 01 64 02 32 96



LE PÔLE EMPLOI DES JEUNES

Cette agence propose de multiples prestations aux jeunes pour faciliter leur insertion, participe à l'organisation de forums, de journées de recrutement et de salons (notamment le salon Jobs d'Été au CIDJ, le Salon du Sport, ...)

Centre d'Information et de Documentation Jeunesse (CIDJ)

101 quai Branly
75015 PARIS
Tél. : 01 44 49 12 00
www.cidj.com
www.jcomjeune.com (offres d'emplois)

2/ Pour les étudiants uniquement

LE CENTRE RÉGIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES ET SCOLAIRES (CROUS)

Par le biais de son site Internet, le CROUS de Créteil diffuse des offres d'emploi, par type de contrat, de secteur d'activité, de niveau d'études, et de département.

39, avenue Georges Bernanos
75231 PARIS Cedex 05
Tél. : 01 40 51 36 00
emplois.etudiants@crous-paris.fr

70, avenue du Général de Gaulle
94010 CRETEIL
Tél. : 01 45 17 06 60
www.crous-creteil.fr

LE SERVICE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION DE L'UNIVERSITÉ DE MARNE-LA-VALLEE (SIO)

Ce service est l'intermédiaire entre les étudiants de Marne-la-Vallée et les entreprises du secteur de Marne-la-Vallée.

Il propose des jobs d'été, et assiste les étudiants dans leur recherche de stage, ou d'un premier emploi. Vous aurez plus de détails sur leur site Internet, au sujet de leurs horaires, de leurs services, et de leurs missions.

Université de Marne-la-Vallée

Bâtiment Copernic
5 boulevard Descartes
CHAMPS-SUR-MARNE
77454 MARNE-LA-VALLEE cedex 2

Service d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle - SIOP

Tél. : 01 60 95 76 76
sio@u-pem.fr

LES OFFICES D'ACCUEIL ET DE SERVICES ÉTUDIANTS (OSE)

Ce réseau est présent dans presque toutes les villes universitaires. Il dépend des associations de mutuelles régionales et propose, notamment, un service d'emploi.

11-13 rue Serpente
75006 Paris
Tél. : 01 55 42 80 80



B/ Quelques pistes

1/ HÔTELLERIE-RESTAURATION

Serveur, femme de chambre, veilleur de nuit, portier, barman, réceptionniste, bagagiste,...

Attention, les jeunes de moins de 18 ans ne peuvent pas travailler dans un débit de boissons à consommer sur place.

Certains critères sont demandés par Disneyland Paris, quel que soit le poste occupé : que vous soyez **majeur**, la pratique de l'**anglais**, être disponible au moins deux mois consécutifs (juillet et août), votre **flexibilité** au niveau des horaires, et enfin, la possession d'un moyen de locomotion personnel.

DISNEYLAND PARIS

Service Recrutement

Bât Fantasia - 16 cours du Danube

77777 MARNE-LA-VALLÉE Cedex 4

www.disneylandparis-casting.com

LE JOURNAL DE L'HÔTELLERIE

5 rue Antoine Bourdelle

75015 PARIS

Service Offres d'emploi au 08 36 68 08 09

EUROGASTRONOMIE (Disney Village)

Festival Disney Chessy - BP 134

77777 MARNE-LA-VALLÉE Cedex 4

MAC DONALD'S

14 cours du Danube

77700 SERRIS

Tél. : 01 60 43 37 36

PÔLE EMPLOI DE MÉLINGUE

(extras en hôtellerie restauration)

25 rue de Mélingue

75019 PARIS

a.hotelierie-hcrb@pole-emploi.fr

Les hôtels du Val d'Europe auprès desquels vous pouvez postuler pour la saison 2016

Tous les détails sur les postes proposés dans chaque établissement pourront être consultés auprès de l'agence Pôle Emploi du Val d'Europe. Sachez néanmoins que la pratique de l'anglais et la flexibilité des horaires sont des critères essentiels pour postuler dans ces hôtels.

DREAM CASTLE HOTEL

40 avenue de la Fosse des Pressoirs

Magny le Hongre

77703 MARNE-LA-VALLÉE Cedex 4

Tél. : 01 64 17 90 00

Secteurs d'activités : restauration, cuisine, réception, housekeeping

EXPLORERS

50 avenue de la Fosse des Pressoirs

Magny le Hongre

77703 MARNE-LA-VALLÉE Cedex 4

Tél. : 01 60 42 60 04

Secteurs d'activités : hôtellerie, restauration

KYRIAD

10 avenue de la Fosse des Pressoirs

77700 MAGNY LE HONGRE

Tél. : 01 60 43 61 61

Secteurs d'activités : réception, restauration (anglais impératif)

RADISSON SAS

40 allée de la Mare Houleuse

77700 MAGNY LE HONGRE

Tél. : 01 60 43 64 33 ou 16

Secteurs d'activités : service en salle (anglais impératif)

MAGIC CIRCUS

20 avenue de la Fosse des Pressoirs

Magny le Hongre

77703 MARNE-LA-VALLÉE Cedex 4

Tél. : 01 64 63 37 37

SITES À CONSULTER

www.recrutour.fr

www.lechef.com

www.lhotellerie.fr





2/ LA CUEILLETTE ET LES VENDANGES

Vendanges, ramassage des légumes, cueillettes de fruits, foins, moissons, ...

SITES À CONSULTER

www.agrisalon.com
www.anefa.org
www.natureetprogres.org
www.lafranceagricole.fr



3/ LES REVUES

Nature et Progrès

13 boulevard Louis Blanc - 30100 ALES
Tél. : 04 66 91 21 94

La France Agricole

8 cité Paradis - 75010 PARIS
Tél. : 01 40 22 79 00

4/ DANS LES BUREAUX

Secrétaire, assistant, standardiste, ...

- La Poste (www.laposte.fr)
- EDF - GDF
- Les mairies
- Les banques
- SNCF (www.sncf.fr)
- La Sécurité sociale (www.ameli.fr)
- Les compagnies d'assurances
- Les grandes entreprises



SITES À CONSULTER

www.carrierecommerciale.fr
www.assistanteplus.fr
www.pagespro.com
www.lesecretaires.com
www.assistante-experte.com
www.pagesjaunes.fr



5/ L'ACCUEIL, LE TOURISME ET LES LOISIRS

Accompagnateur de touristes, hôtesse d'accueil...

OFFICES DE TOURISME

Espace tourisme Ile-de-France Seine-et-Marne

Place François Truffaut
CHESSY
77705 MARNE-LA-VALLEE Cedex 04
Tél. : 01 60 43 33 33
espace.idf77@wanadoo.fr

Office de Tourisme de Marne et Gondoire

2 rue du Chemin de fer
77400 LAGNY SUR MARNE
Tél. : 01 64 02 15 15
officedetourisme@marneetgondoire.fr

Comité Départemental du Tourisme

11 rue Royale
77300 FONTAINEBLEAU
Tél. : 01 60 39 60 38
smt@tourisme77.fr

Syndicat d'Initiative

Château de Charmettes
Avenue Lingenfeld
77200 TORCY
Tél. : 01 60 37 37 33

AGENCES DE VOYAGE

Nouvelles Frontières

8 place d'Ariane
77700 SERRIS
Tél. : 01 60 42 49 87

Sélectour

11 rue des Vieux Moulins - BP 44
77400 LAGNY SUR MARNE
Tél. : 01 64 12 74 74
lagny@selectour.com

Europe Tours Voyages

1 boulevard Michaël Faraday
77700 SERRIS
Tél. : 01 60 43 94 40
contact@europtours.fr

Look Voyages

18 rue Vacheresse
77400 LAGNY SUR MARNE
Tél. : 01 64 30 08 55

Selectourafat Marne et Morin

30 avenue F. Roosevelt
77100 MEAUX
Tél. : 01 64 33 49 77

Thomas Cook

26 rue du Chemin de Fer
77400 LAGNY SUR MARNE
Tél. : 01 60 94 10 00

PARCS D'ATTRACTION

Center Parcs

ADAGIO Marne-la-Vallée
42 cours du Danube
Serris
77706 MARNE-LA-VALLEE Cedex 4
Tél. : 01 60 42 82 82
H6794@adagio-city.com

Disneyland Paris

Service recrutement
Bât Fantasia - 16, cours du Danube
77777 MARNE-LA-VALLEE Cedex 4
www.disneylandparis-casting.com

Futuroscope

DORH Service recrutement ou formation
Parc du Futuroscope
BP 2000
86130 JAUNAY-CLAN
emplois@futuroscope.com
stages@futuroscope.com

La Mer de Sable

Route Nationale 330
60950 Ermenonville
Tél. : 03 44 54 00 96
www.recrute.merdesable.fr

Parc Astérix

BP 8 - 60128 PLAILLY
Tél. : 08 26 30 10 40
recrutement@parcasterix.fr
www.parcasterix.fr

AGENCES D'HÔTESSES

Pénélope

52 rue Taitbout
75009 PARIS
Tél. : 01 42 09 10 00
commercial@penelope.fr

B.A.C Sécurité Privée (agence d'hôtesSES et de sécurité)

26 rue des Rigoles
75020 PARIS
Tél. : 01 48 65 00 04
contact@bac-securite.com

Ambassy

32 rue Caumartin
75009 PARIS
Tél. : 01 44 77 99 90 ou 93
clemence@ambassy.fr

MARIANNE International

6 ter Sainte Lucie
75015 PARIS
Tél. : 01 53 20 68 20
contact@marianne-international.fr

Acess Accueil et évènement

66 rue de la Pompe
75116 PARIS
Tél. : 01 45 25 10 64
accueil@agence-access.com

Agence Mahola

21 rue de la Boétie
75008 PARIS
Tél. : 01 70 38 28 80
info@mahola-hotesses.fr

Securitas accueil

Service recrutement
168 boulevard Camelinat
92247 MALAKOFF
Tél. : 01 58 07 60 20

Profil

24 rue Saint Victor
75005 PARIS
Tél. : 01 44 31 52 50
www.profil.fr

HôtesSES et Grooms de Paris

144 boulevard Pereire
75017 PARIS
Tél. : 01 49 29 14 14
(uniquement par mail) recrute@cityone.fr

Agence France Prestige

19 Villa Croix-Nivert
75015 PARIS
Tél. : 01 53 69 70 20
recrutement.accueil.entreprise@franceprestige.net

Angels

15 avenue Philippe Auguste
75011 PARIS
Tél. : 01 71 18 13 60
adeline@angelsparis.com

Agence Alizée hôtesSES

23 rue Joubert
75009 PARIS
Tél. : 01 53 30 06 85
contact@alizeehotesses.com

Phone Régie

3 rue Cambronne
75740 PARIS cedex 15
Tél. : 01 53 58 60 00
recrut@phone-regie.com
www.accueil-job.com



6/ LA VENTE ET LA GRANDE DISTRIBUTION

Caissier, vendeur, manutentionnaire, conseiller pour la clientèle, démarcheur au téléphone, ...

VAL D'EUROPE

Pour connaître les offres du Centre Commercial Val d'Europe (sauf Auchan) :

- S'adresser à chaque boutique individuellement pour connaître ses besoins (certaines afficheront leurs offres d'emploi directement), et déposer CV et lettre de motivation.

Le centre commercial tient à votre disposition les offres d'emploi au kiosque accueil/informations Porte de la Volga ou bien sur leur site :

www.club-onlyyou.com/val-d-europe, rubrique « votre centre recrute ».

Pour connaître les offres de la Vallée Outlet Shopping Village (une expérience est requise) :

- Consulter les panneaux d'affichage situés près de l'aire de jeux et près des sanitaires
- Se renseigner à l'Espace Accueil de la Vallée Outlet Shopping Village, y déposer votre CV et votre lettre de motivation.

Vous pouvez également consulter ces offres sur le site internet : www.lavalleeovillage.com

Auchan

14 cours du Danube
77700 SERRIS
Tél. : 01 60 42 50 50
www.talent.auchan.fr

Carrefour Market

www.recrute.carrefour.fr
- 17 place de l'Europe
77700 BAILLY-ROMAINVILLIERS
Tél. : 01 60 43 71 71

- ZAC de l'Aulnoye
49, rue d'Esbly
77700 COUPVRAY
Tél. : 01 64 63 11 66



N'oubliez pas les commerces de proximité (alimentation, librairie, confection, ...)



SITES À CONSULTER

www.abcdplus.com
www.marketvente.fr
www.lineaires.com
www.distri-recrute.fr
www.distrijob.fr

Intermarché

ZAC Fort-Mardi
Route Nationale 34
1 boulevard Charles de Gaulle
77144 MONTEVRAIN
Tél. : 01 60 36 44 44
www.intermarche.com/intermarcheetvous_lesemplois

Casino

- Rue de la Clé des Champs
77700 MAGNY LE HONGRE
Tél. : 01 61 10 50 00

- 53 avenue Joffre
77540 ESBLY
Tél. : 01 64 17 19 00

Leclerc

ZAC du Clos du Chêne Rose
77144 MONTEVRAIN
(précisez sur votre lettre de motivation si vous désirez postuler pour le «drive»)
Tél. : 01 60 21 33 00

SOCIÉTÉS DE DÉMONSTRATION COMMERCIALE

Promodip

42 rue Sept Arpents
93698 PANTIN Cedex
Tél. : 08 99 59 59 67

7/ LES JOBS AU TÉLÉPHONE

Réception d'appels, accueil et conseil à la clientèle, enquêtes marketing, démarchage de prospects ou de clients, réalisation d'enquêtes et de sondages, ...

MARKETING TÉLÉPHONIQUE

Syndicat du marketing

26 rue des Rigoles
75020 PARIS
Tél. : 08 92 68 68 72
www.phonemploi.com

Télé Performance France

12 rue Sarah Bernhardt
92600 ASNIÈRES SUR SEINE
Tél. : 01 58 69 36 10
www.teleperformance.fr
contact@teleperformance.fr

ORGANISMES D'ENQUÊTES

IPSOS

35 quai du Val de Marne
75013 PARIS
Tél. : 0800 821 334
www.ipsos.com

TNS SOFRES

3 avenue Pierre Masse
75014 PARIS
Tél. : 01 40 92 66 66

BVA

52 rue Marcel Dassault
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT
Tél. : 01 71 16 88 00
www.bva.fr

MASTERS CONSULTANTS

40-42 rue Barbès
92542 MONTROUGE CEDEX
Tél. : 01 46 56 40 40
www.masters-consultants.com

8/ LA PRESSE

Vendeur de journaux, livreur à domicile...

Argus de la Presse

Service recrutement
130 rue du Mont-Cenis
75018 PARIS
Tél. : 01 49 25 70 70
emploi@argus-presse.fr

Adrexo

244 rue Paul Langevin
77550 MOISSY CRAMAYEL
Tél. : 01 64 88 62 00
www.adrexo.fr

Mediapost

Parc de l'Esplanade
22 rue P. H. Spaak
77400 SAINT-THIBAUT-DES-VIGNES
Tél. : 01 60 33 29 25
www.mediapost.fr



SITES À CONSULTER

www.cepid.com
www.emploi-center.com

9/ LE GARDIENNAGE

Agent de sécurité, gardiennage de locaux industriels, sécurité lors d'expositions, de salons...

SOCIÉTÉS DE SURVEILLANCE

Inter Sécurité 77

69 avenue Henri Dunant
77100 MEAUX
Tél. : 01 60 41 07 70

Sécuritas

168 boulevard Camelinat
92247 MALAKOFF
Tél. : 01 58 07 60 20

AL Sécurité

17 boulevard Robert Thiboust
77700 SERRIS
Tél. : 01 64 17 42 42
contact@al-securite.com

10/ L'ENCADREMENT SCOLAIRE ET LES COURS DE SOUTIEN

Surveillant d'internat ou d'externat, surveillant d'examen, surveillant des cantines, des interclasses, des garderies maternelles.

www.academia.fr

Tél. : 0810 10 15 20 (prix d'un appel local)
Aide aux devoirs, cours de soutien, ... Avoir un niveau d'étude d'au moins Bac+3, ou un excellent niveau dans la matière que vous pensez enseigner (bilingue...)

Relais Mini-Schools

33 rue de la Plaisance
92250 LA GARENNE-COLOMBES
Tél. : 01 42 42 03 48
relais@mini-schools.com
www.mini-schools.com



S'adresser au rectorat de votre académie pour postuler dans des établissements publics :

Académie de Créteil
4, rue Georges Enesco
94010 CRETEIL CEDEX
Tél : 01 57 02 60 00

11/ LES SERVICES À LA PERSONNE

Ménage, repassage, baby-sitting, bricolage, livraison de courses ...

Il est recommandé d'être véhiculé pour exercer ces métiers, les déplacements peuvent être très fréquents dans une même journée.

Asso... Dany

15 avenue Christian Doppler
77700 BAILLY-ROMAINVILLIERS
Tél : 01 64 63 27.34
asso.dany@cegetel.net

Babysitting Solutions

6 rue de Chaalis
77400 THORIGNY SUR MARNE
Tél : 01 60 27 02 42 - 06 86 20 32 17
contacts77nord@babychou.com
www.babychou.com
recrutement@babysitting-solutions.fr

Junior Sénior

11 rue de Courtalin - Bât A
77700 MAGNY LE HONGRE
Tél : 08 91 65 04 93
christophe.valakou@juniorsenior.fr

ADMR

26 rue de la Maison Rouge
77185 LOGNES
Tél : 01 81 66 02 61 - 06 89 81 49 28
aidomexpert@gmail.com



12/ LE TRANSPORT

Receveur d'autoroute, chauffeur, accompagnateur de wagons-lits, convoyeur, pompiste, ...

Attention, il faut être titulaire du permis B depuis deux ans au minimum.

SOCIÉTÉS DE LOCATION DE VOITURES

Avis Location de voitures

Gare SNCF Marne-la-Vallée
77700 CHESSY
Tél. : 0820 61 16 90

Hertz France

Gare TGV
Place des Passagers du Vent
77700 CHESSY
Tél. : 01 60 43 30 51
www.hertz.fr / rubrique candidature

POUR LA PLATEFORME DE ROISSY CDG

Airemploi

Roissy Pôle - Le dôme 5
5 rue de la Haye - BP 10904
95731 ROISSY CDG Cedex
Tél. : 01 48 16 71 71
www.airemploi.org

Air France

Service sélection et recrutement
BP 10201
95703 ROISSY CDG Cedex
http://airfrance.profiles.org



SITES À CONSULTER

www.airemploi.org
www.jobtransport.com

ZOOM SUR LES MÉTIERS DE L'ANIMATION PENDANT LES VACANCES

A / Les diplômes pour exercer de façon occasionnelle

Ce sont des diplômes non professionnels délivrés par les Directions départementales de la jeunesse et des sports (DDJS). Ils permettent de s'occuper et de diriger de façon occasionnelle de jeunes enfants dans le cadre de centres de loisirs ou de vacances.

Les accueils collectifs de mineurs ont vocation à offrir aux enfants et aux jeunes des activités éducatives adaptées à leurs besoins, durant les temps de loisirs et de vacances. Ils s'articulent autour du projet éducatif de l'organisateur et d'un projet pédagogique élaboré en concertation avec l'ensemble de l'équipe éducative.

1. LE BAFA

Le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur est un diplôme qui permet « d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueils collectifs de mineurs ».

Vous devez impérativement avoir 17 ans révolus au premier jour de votre première session de formation (formation générale).

Pour vous inscrire en formation et tout savoir sur le BAFA, connectez-vous sur www.bafa-bafd.gouv.fr



FORMATION

Pour obtenir le BAFA, vous devez suivre

- **une session de formation générale**, qui vous permet d'acquérir les notions de base pour assurer les fonctions d'animateur (de 8 jours minimum)
- **un stage pratique**, qui vous permet la mise en œuvre des acquis et l'expérimentation (14 jours effectifs minimum)
- **une session d'approfondissement** (de 6 jours minimum) ou de qualification (de 8 jours minimum) qui vous permet d'approfondir, de compléter, d'analyser vos acquis et besoins de formation.

Coup de pouce financier

Une aide financière est prévue par l'État, contactez la Direction départementale de la jeunesse et des sports de Melun. Sous conditions la Caisse d'allocations familiales, le Conseil général, votre employeur, votre comité d'entreprise, Pôle Emploi... peuvent eux aussi intervenir financièrement.



DDJS - Direction départementale de la jeunesse et des sports

☎ 49-51 avenue de Thiers
77008 MELUN CEDEX
Tél. : 01 64 10 42 42
www.sports.gouv.fr
www.seine-et-marne.gouv.fr

Conseil départemental de Seine-et-Marne

☎ 12 rue des Saint Pères
77000 MELUN
Tél. : 01 64 14 77 77 ou 01 64 14 61 21
www.seine-et-marne.fr
www.jeunesse77.fr

• CAF de Seine-et-Marne

☎ 21-23 avenue du Général Leclerc
77024 MELUN CEDEX
Tél. : 08 20 25 77 10
www.caf.fr



Obtention du BAFA

En fin de formation, vous devez impérativement transmettre à la Direction départementale chargée de la jeunesse et des sports de Melun, la photocopie recto/verso d'une pièce d'identité en cours de validité, par internet en sélectionnant l'onglet cursus sur votre espace personnel sur www.bafa-bafd.gouv.fr ou par courrier.

À votre disposition : deux ordinateurs vous permettant d'effectuer vos démarches administratives CSI du Val d'Europe 2 rue Emile Cloud à Serris

2 / LE BAFD

Le brevet d'aptitude aux fonctions de directeur est un diplôme qui permet « d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueils collectifs de mineurs ».

Vous devez impérativement avoir **21 ans révolus** au premier jour de votre première session de formation (formation générale) et être titulaire du BAFA ou d'un diplôme, titre ou certificat de qualification permettant d'exercer les fonctions d'animation.

FORMATION

Pour obtenir le BAFD, vous devez suivre dans l'ordre suivant :

- **une session de formation générale**, qui vous permettra d'acquérir les notions de base permettant d'exercer les fonctions de directeur et de construire votre projet personnel de formation (9 ou 10 jours)
- **un premier stage pratique** dans des fonctions de directeur ou d'adjoint de direction, qui vous permettra la mise en œuvre des acquis de la session de formation générale de l'ensemble des fonctions (14 jours)
- **une session de perfectionnement**, qui vous permettra de compléter vos acquis par des séquences de formation adaptées (6 jours)
- **un second stage pratique** dans des fonctions de directeur qui vous permettra de perfectionner vos compétences (14 jours)

Coup de pouce financier

Une aide financière est prévue par le Ministère de la santé des sports et le Haut commissaire à la jeunesse, contactez la Direction départementale de la jeunesse et des sports de Melun. Sous conditions la Caisse d'allocations familiales, le Conseil général, votre employeur, votre comité d'entreprise, Pôle Emploi... peuvent eux aussi intervenir financièrement.

RENOUVELLEMENT DU BAFD

Les titulaires du BAFD sont autorisés à exercer leurs fonctions pour une durée de 5 ans.

Cette autorisation pourra être renouvelée sur demande de votre part, adressée avant l'échéance de validité de votre brevet, au directeur régional chargé de la jeunesse, des sports et de la vie associative de Melun.

Les personnes n'ayant pas assez exercé doivent valider une nouvelle session de perfectionnement.

À noter : en cas de motif grave, le directeur peut être soumis à l'interdiction d'exercer de façon temporaire ou définitive.

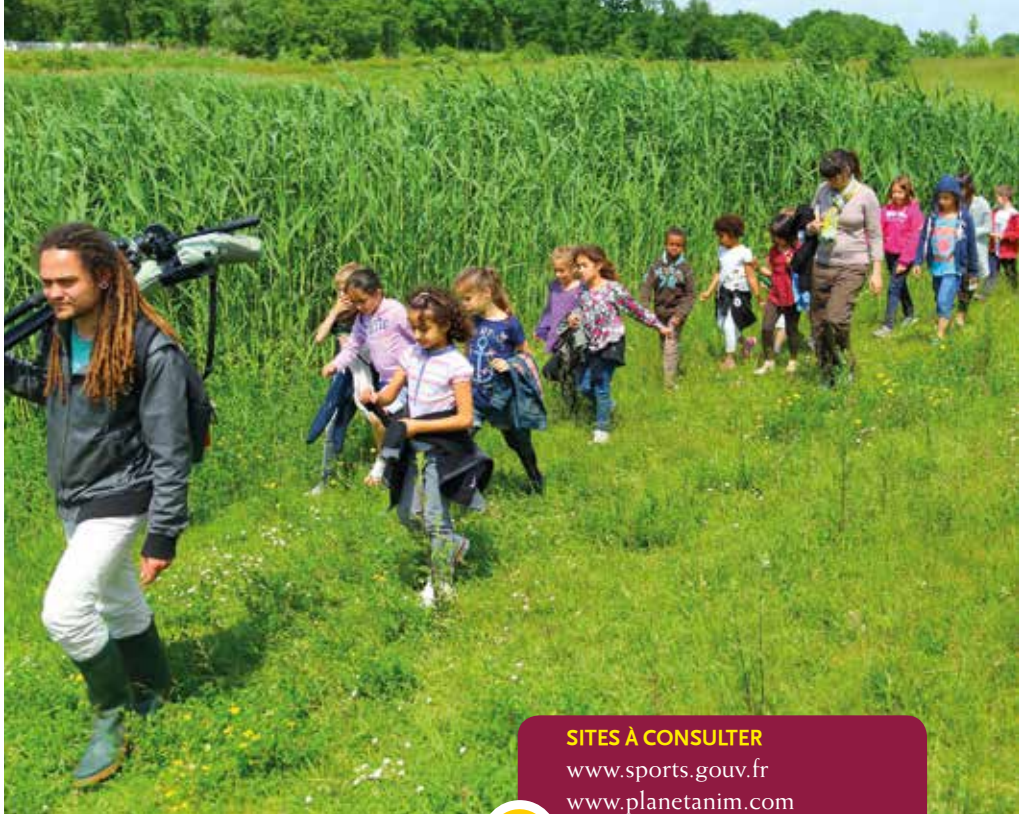


Obtention du BAFD

Pour vous inscrire en formation et tout savoir sur le BAFD, connectez-vous sur www.bafa-bafd.gouv.fr

À la fin de chaque étape, vous devez procéder par écrit à une évaluation personnelle qui vous permettra de rédiger votre bilan de formation. Ce bilan doit être adressé à la Direction régionale chargée de la jeunesse et des sports de Melun pour qu'il soit étudié par le jury.

- Si toutes les étapes de votre cursus sont validées, votre dossier est présenté au prochain jury
- Si une ou plusieurs des étapes n'est pas validée vous devez la ou les refaire ou bien vous pouvez demander la présentation au jury de votre dossier
- Au vu de la proposition du jury, le directeur régional pourra vous déclarer reçu, ajourné ou refusé.



SITES À CONSULTER

www.sports.gouv.fr

www.planetanim.com

www.jobanim.com

www.metier-animation.com

www.animjobs.com

www.animnet.com



3 / LE BASE

Le BASE sanctionne les compétences et l'expérience acquises dans la pratique d'activités socio-éducatives et permet de reconnaître chez le candidat « un tempérament d'animateur ».

Vous devez avoir **18 ans au moins au cours de l'année d'inscription** et avoir exercé pendant deux ans au moins et de façon continue des activités dans le domaine jeunesse ou de l'éducation populaire.



Obtention du BASE

L'attribution du diplôme est décidée à l'issue :

- d'une mise en situation d'animation du candidat par une sous-commission de la Commission départementale de la promotion socio-éducative
- d'un entretien
- d'un rapport du jury

B / Après obtention du BAFA du BAFD, ou du BASE où postuler ?

Si vous voulez travailler pour l'été, commencez vos démarches dès le mois de février.

LE CV

Mettez en valeur votre stage pratique.

LA LETTRE DE MOTIVATION

Précisez vos disponibilités (été, vacances scolaires...) et votre activité actuelle (lycéen, étudiant, salarié...).

Dans la lettre, informez le recruteur que vous êtes titulaire d'un diplôme en animation, et décrivez votre expérience d'animation.

PISTES POUR POSTULER

Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH)

⊕ postulez auprès des services ressources humaines des mairies.

Ville de Paris

⊕ Tél. : 01 42 76 29 67
www.paris.fr rubrique éducation

Éducation Nationale

⊕ Pour les classes découvertes, de neige ou de nature...

Certains hôpitaux

⊕ Animation pour des enfants malades

Clubs de vacances

⊕ Professionnels du tourisme, prise en charge des enfants des clients

Clubs d'entreprises

⊕ Clubs appartenant à des comités d'entreprises, prise en charge des enfants du personnel





ZOOM SUR LES JOBS D'ÉTÉ DANS L'UNION EUROPÉENNE

A/ Quel job à l'étranger ?

1. Le placement au pair consiste en l'accueil temporaire d'un jeune majeur au sein de familles étrangères. En contrepartie de la prise en charge de la garde des enfants et une partie des tâches ménagères, le jeune est logé, nourri et perçoit de l'argent de poche

- Avoir entre 18 et 26 ans
- Quelques connaissances en langues
- Engagement de plusieurs mois

2. Le poste d'assistant consiste à compléter le travail du professeur de français à raison de 12 à 14 heures par semaine du 1er octobre au 30 avril

- Avoir entre 20 et 30 ans
- Être titulaire d'un bac +2 minimum en langue vivante
- Faire sa demande dès le mois de novembre
- S'adresser au secrétariat de l'UFR de langue de votre établissement
- www.ciep.fr/assistantfr/index.php

3. Accompagnateur de séjours linguistiques

- Avoir 21 ans minimum
- Être titulaire d'une licence en langue
- Avoir une connaissance du pays et l'expérience des voyages

i Préparer son départ

S'adresser à l'ambassade du pays en France

Maison des Français de l'étranger (MFE)

30-34, rue La Pérouse

75775 - PARIS CEDEX 16

Tél. : 01 41 17 60 79

www.mfe.org

B/ Votre CV

1. Les CV en langues étrangères

- Adaptez votre CV aux habitudes du pays
- Ne traduisez pas vos diplômes mais indiquez leurs équivalents ou alors détaillez le contenu de votre formation

2. Le modèle européen de CV

- www.cedefop.europa.eu

C/ Comment et où postuler ?

1. Candidature spontanée

- accès aux annuaires spécialisés répertoriant les entreprises françaises implantées à l'étranger, les KOMPASS par pays, le Moniteur du commerce international, l'Étudiant...
- accès aux banques de données sur Internet (Europages)

2. Réponses à des offres diffusées dans

- les journaux français
- les journaux étrangers
- les réseaux d'offres : EURES, espace emploi international, 01 53 02 25 50, www.emploi-international.org

ClubTELI

BP 88

74600 SEYNOD

Tél. : 04 50 52 26 58

www.teli.asso.fr

SITES À CONSULTER

europa.eu/youth/fr

portail européen de la jeunesse

LES INSTITUTIONS

www.citizensforeurope.eu

citoyens européens

europa.eu

commission européenne (dialogue avec les citoyens)

www.coe.int

Conseil de l'Europe

www.iledefrance.fr

Conseil régional d'Ile-de-France

www.diplomatie.fr

Ministère des affaires étrangères

www.europarl.europa.eu

Parlement européen

www.info-europe.fr

Sources d'Europe

INFORMATIONS GÉNÉRALES

www.cidj.com

CIDJ

www.eurodesk.org

Eurodesk

MOBILITÉ PROFESSIONNELLE

www.apec.fr

APEC

www.civiweb.com

CIVI

www.emploi-international.org

Espace Emploi International

www.europages.fr

Europages

www.kompass.com

Kompass

www.expatries.org

Maison des français à l'étranger

www.touteleurope.fr

Portail français sur les questions européennes



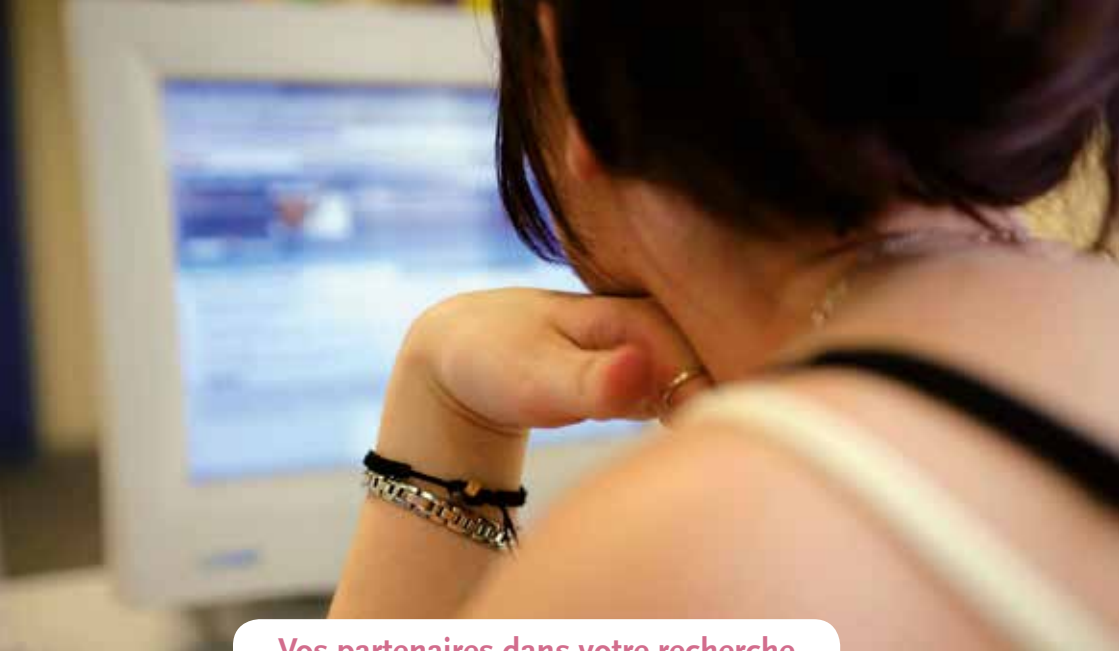


QUELQUES SITES INTERNET À VISITER

Si vous faites des candidatures par Internet, mettez impérativement votre CV et votre lettre de motivation en pièce jointe.

www.capcampus.com
www.cyber-emploi-centre.com
www.demain.fr
www.jobalacarte.com
www.jobdete.com
www.jobetudiant.net
www.jobsjeunes77.fr
www.job-recherche.com

www.keljob.com
www.letudiant.fr
www.monster.fr
www.placeojeunes.com
www.pole-emploi.fr
www.rebondir.fr
www.saisonnier.fr
www.stepstone.fr



Vos partenaires dans votre recherche

Maison des services publics du Val d'Europe

27 place d'Ariane
77700 CHESSY
Tél. : 01 78 71 40 95
emploi@vdeagglo.fr

Pôle Emploi Chessy-Val d'Europe

Maison des services publics
27 place d'Ariane
77700 CHESSY
Tél. : 39 49
www.pole-emploi.fr



VAL D'EUROPE EMPLOI

Les offres d'emploi du Val d'Europe en un clic !

Rendez-vous sur www.emploi.valeurope-san.fr
ou sur notre page Facebook **Val d'Europe agglomération**

Consultez offres d'emploi, de stages et d'alternance
et de formations

Et postulez en ligne !

Vos notes

Aidez-nous à améliorer ce guide

Malgré tout le soin qui a été apporté à la rédaction de ce livret, des erreurs ou des oublis ont pu être commis. Nous vous prions de bien vouloir nous en excuser.

Pour toute suggestion, n'hésitez pas à nous le faire savoir par téléphone au **01 78 71 40 95** ou bien par mail à l'adresse suivante **emploi@vdeagglo.fr**



Val d'Europe agglomération
BP 40 - Chessy
77701 - Marne-la-Vallée cedex 4
Tél : 01 60 43 80 80 - Fax : 01 60 43 66 54
contact@vdeagglo.fr - www.valdeuropeagglo.fr

Ce livret est téléchargeable sur www.valdeuropeagglo.fr, rubrique emploi
Réalisation : Val d'Europe agglomération - Direction de la communication
Conception graphique : romeo@graphistepao.com - Mise en page : Agence Megalyte
Photos : droits réservés, www.yannpiriou.fr - Dernière mise à jour : mars 2016